

# CHARTRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## Pacte, laboratoire de sciences sociales UMR 5194

### PREAMBULE

Par cette chartre de transition écologique, le laboratoire Pacte exprime son engagement à promouvoir une trajectoire de transition écologique dans toutes ses activités de recherche, de soutien, d'appui et de formation à la recherche, en impliquant la direction, les chercheur·euse·s et enseignant.e.s-chercheur·euse·s, le personnel administratif et technique, les doctorant.e.s et les personnels temporaires de l'unité. Cette chartre est en cohérence avec la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), qui vise la neutralité carbone d'ici 2050 et s'inscrit dans la politique actuelle de ses tutelles de référence, le CNRS et l'UGA, et de sa tutelle associée, Sciences Po-UGA.

Le laboratoire Pacte est conscient des enjeux majeurs à mettre en œuvre pour permettre la transition écologique dans le cadre de ses activités. Au travers de ses valeurs de laboratoire engagé, humain, inclusif, collectif et démocratique, mais aussi libre et pionnier, le laboratoire Pacte se donne comme objectif de transformer ses modes de pensée, ses pratiques de recherche et d'accompagnement à la recherche en phase avec les enjeux de durabilités actuels et futurs.

Le laboratoire Pacte s'engage à intégrer les principes du schéma directeur RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale) de l'UGA<sup>1</sup>, du Plan de transition bas carbone du CNRS<sup>2</sup> et des engagements de Sciences Po-UGA<sup>3</sup> dans sa stratégie, sa gouvernance, son management, ses relations avec toutes les parties prenantes (tutelles, personnels, étudiant.es, partenaires industriels ou institutionnels) et son fonctionnement opérationnel, afin de répondre à cet objectif. Les engagements pris par le laboratoire seront progressivement mis en œuvre en fonction de la situation de chaque tutelle et de l'avancement de sa propre politique de transition interne.

Aujourd'hui, le laboratoire Pacte dispose d'un outil de suivi de son BGES (Bilan de Gaz à Effet de Serre) et d'une procédure permettant la mise en place de mesures écoresponsables. Ces mesures ont pour objectif la réduction des émissions de GES liées aux activités du laboratoire et l'intégration plus large des enjeux de transition écologique.

La commission Transition écologique a pour mission d'apporter un soutien à la mise en place de ces mesures pour une recherche sobre et responsable.

---

<sup>1</sup> Schéma directeur RSE UGA en date du 25/03/2023 <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/universite/engagements/engagements-societaux-et-environnementaux/>

<sup>2</sup> Plan de transition bas carbone CNRS en date du 25/03/2023 <https://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/transition-bas-carbone-un-plan-ambitieux-pour-le-cnrs>

<sup>3</sup> Les engagements de Sciences Po-UGA en date du 25/03/2023 <http://www.sciencespo-grenoble.fr/sciencespo-grenoble/nos-engagements-2/>

## NOS ENGAGEMENTS

### 1. RECHERCHE

- Contribuer à la recherche et à l'innovation scientifiques liées aux défis économiques et sociaux de la transition écologique, en valorisant en particulier les travaux de recherche des membres de l'unité dans ce domaine.
- Devenir un terrain d'expérimentation qui permettra de mettre en place des mesures et actions visant à réduire la production de gaz à effet de serre.
- Soutenir spécifiquement des projets interdisciplinaires dans le domaine de la transition écologique, tant au sein de l'unité qu'en collaboration avec d'autres laboratoires, que ce soit à l'échelle locale, nationale, internationale et/ou avec le milieu académique et/ou avec la société civile.

### 2. PRATIQUES ÉCORESPONSABLES

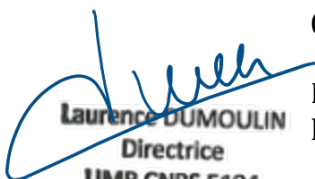
- Déployer une politique de réduction de l'empreinte carbone en pratiquant une gestion responsable des activités du laboratoire déclinée dans les différentes procédures en s'appuyant sur des référentiels reconnus (achats responsables, mobilités décarbonées, etc.).
- Créer une culture d'engagement au sein du laboratoire, où chaque membre se sent soutenu et valorisé dans ses actions en faveur de la responsabilité sociétale et environnementale.
- Permettre à l'ensemble des personnels de s'informer et de se former aux enjeux de transition écologique
- Mettre l'humain et la qualité de vie au travail au cœur des engagements du laboratoire

### 3. GOUVERNANCE

- Mettre en place une démarche de transition écologique concrète au sein de ses activités en formalisant une politique dédiée.
- Soutenir la mise en place de mesures élaborées collectivement en favorisant la communication, la discussion et la délibération à chaque étape de l'élaboration de ces mesures. L'objectif est d'assurer une gouvernance participative, transparente et responsable de la démarche de transition écologique au sein du laboratoire.
- Aborder régulièrement la politique de transition écologique lors des réunions du directoire, du conseil d'unité et de toutes les instances pertinentes. Le laboratoire veille à rendre compte de manière transparente de l'évolution des pratiques, en s'appuyant sur la commission Transition écologique spécifiquement mise en place.
- Effectuer une auto-évaluation annuelle de sa démarche et notamment rendre compte de l'évolution du BGES de l'unité et de l'efficacité des mesures prises.

(Cette charte de transition écologique est à mettre en regard avec la charte des valeurs adoptée en assemblée générale en 2019) : <https://www.pacte-grenoble.fr/page/charte-des-valeurs>

Grenoble, le 9 octobre 2023

  
Laurence DUMOULIN  
Directrice  
UMR CNRS 5194  
PACTE

Laurence DUMOULIN  
Directrice de l'UMR5194